

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds (le "Fonds"). Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient sont fournies aux investisseurs conformément à une obligation légale, afin de les aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il est conseillé aux investisseurs de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Twelve Capital FUND - Twelve Insurance Best Ideas Fund - I Accumulating (EUR), une catégorie d'actions du Twelve Capital FUND - Twelve Insurance Best Ideas Fund

Société de gestion
ISIN

MultiConcept Fund Management S.A., Luxembourg
LU1342495014

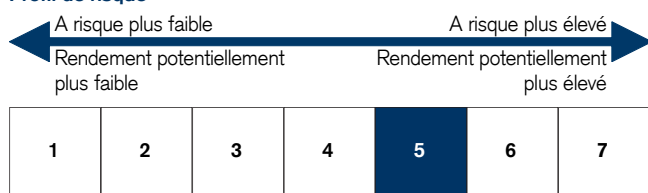
Objectifs et politique d'investissement

Ce fonds est géré activement, sans référence à un benchmark, et vise à générer de solides rendements corrigés du risque afin d'atteindre une croissance du capital à long terme. Le fonds promeut les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) (au sens de l'article 8 du Règlement [UE] 2019/2088) grâce à une combinaison de différentes techniques de gestion de portefeuille. Des détails sont disponibles dans le prospectus et sur le site de publication des informations ESG du fonds. Le fonds investit dans le monde entier et en toute monnaie dans les opportunités les plus intéressantes dans les bilans de compagnies d'assurance, y compris les emprunts subordonnés et les actions cotées de compagnies d'assurance ainsi que les obligations catastrophe (CAT Bonds). Le fonds investit soit directement soit indirectement (au max. 10%) à travers des parts ou des unités de fonds cibles négociés sur un marché réglementé. Le fonds peut investir jusqu'à 100% de ses actifs nets dans des

obligations liées aux catastrophes naturelles (CAT Bonds). Ces produits sont le fruit du transfert du risque du bilan des compagnies d'assurance vers les investisseurs. En cas de survenance d'un événement assuré (p. ex. Ouragan, séisme), les investisseurs en obligations catastrophes peuvent subir une perte significative. Les placements dans des titres n'atteignant pas «investment grade» ne doivent pas excéder 25% de la fortune totale nette. Des liquidités peuvent être détenues à tout moment. Pour atteindre son objectif, le fonds peut avoir recours à des instruments dérivés pour se protéger contre les fluctuations des cours de change et des cours boursiers, ainsi que pour garantir une gestion efficace du portefeuille. L'investisseur peut acheter ou vendre des parts sur une base hebdomadaire (tous les jours bancaires du Luxembourg). Cette classe d'actions ne verse pas de distributions.

Profil de risque et de rendement

Profil de risque



Le profil de risque et de rémunération du fonds reflète les variations de valeur des placements dans ce fonds qui auraient pu survenir au cours des cinq dernières années. Ces variations ont été calculées sur la base de données de performances simulées dans le cas d'historique manquant. L'appréciation du risque du fonds est susceptible de changer à l'avenir. Veuillez noter que la possibilité de réaliser des bénéfices plus élevés implique généralement un risque de pertes également plus important. La classe de risque la plus basse ne signifie pas que le fonds ne présente aucun risque.

Pourquoi le Fonds est-il classé dans cette catégorie?

Les placements en obligations sont affectés par les variations des taux d'intérêt, la taille du segment de marché, l'allocation aux différentes monnaies, la branche et la qualité de crédit des obligations. Le fonds détient principalement des investissements offrant une qualité de crédit généralement bonne. Cependant, le fonds peut être exposé au risque de change. Les placements en obligations sont affectés par les variations des taux d'intérêt, la taille du segment de marché, l'allocation aux différentes monnaies, la branche et la qualité de crédit des obligations. L'inflation reflète la mesure dans laquelle les prix de biens et services spécifiques augmentent au fil du temps. Les placements liés à l'inflation sont principalement influencés par les conditions macroéconomiques ainsi que par la manière dont ces prix sont définis (p. ex. l'offre et la demande). Le fonds peut souffrir d'une faible diversification des émetteurs qui le rend plus vulnérable.

Existe-t-il d'autres risques particuliers?

Le profil de risque et de rendement ne reflète pas les risques auxquels le fonds pourrait être exposé à l'avenir en cas de développements sans rapport avec ce que le fonds a pu connaître dans un passé récent. Cela comprend notamment les risques suivants, rares mais susceptibles d'avoir un impact important.

- Risque de crédit: les émetteurs des actifs détenus par le Fonds peuvent ne pas verser de revenus ou ne pas rembourser le capital à l'échéance. Une partie des investissements du Fonds peut comporter un risque de crédit important.
- Risque de liquidité: les actifs ne peuvent pas nécessairement être vendus à un coût limité dans un laps de temps suffisamment court. Une partie des investissements du Fonds est susceptible de présenter une liquidité limitée. Le Fonds s'efforcera d'atténuer ce risque au moyen de différentes mesures.
- Risque de contrepartie: la faillite ou l'insolvabilité des contreparties du Fonds peut entraîner un défaut de paiement ou de livraison.
- Risque circonstanciel: dans des cas exceptionnels, l'accumulation d'événements générateurs de pertes peut conduire à d'importantes pertes de valeur.
- Risque opérationnel: des processus inadéquats, des erreurs techniques et des événements catastrophiques peuvent être à l'origine de pertes.
- Risques politiques et juridiques: les placements sont exposés aux changements de normes et de lois du pays où ils sont effectués. Cela comprend les restrictions sur la convertibilité des monnaies, le prélèvement d'impôts et la réalisation de contrôles sur les transactions, les limites des droits de propriété, ainsi que d'autres risques juridiques.
- Risques en matière de durabilité: Les risques en matière de durabilité sont des conditions ou des événements environnementaux, sociaux ou de gouvernance qui peuvent avoir un impact négatif important sur le rendement, compte tenu du secteur, de la branche et de l'exposition de la société.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Sans objet
Frais de sortie	Sans objet
Frais de conversion	Sans objet

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur le capital de l'investisseur avant l'investissement ou avant le versement du produit du placement.

Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	0,92%

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	15% du rendement excédentaire que la VNI réalise par rapport à la valeur la plus élevée entre le high watermark et la valeur indiciaire du taux butoir (ESTR).

Les frais dus par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les frais de marketing et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les **frais d'entrée** et de **sortie** indiqués sont les frais maximums pouvant être imputés aux investisseurs. Les investisseurs peuvent obtenir le montant des frais effectivement appliqués auprès de leur conseiller financier ou du distributeur.

Les données relatives aux **frais courants** reposent sur les chiffres de l'exercice précédent clos au 30 septembre 2021. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils ne comprennent pas la commission de performance ni les frais de transactions du portefeuille, mais ils incluent les frais d'entrée et/ou de sortie que le Fonds doit payer à l'achat ou à la vente d'actions/de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Lorsque la valeur nette d'inventaire du fonds (Net Asset Value, NAV) dépasse une valeur prédéfinie et que les conditions supplémentaires stipulées dans le prospectus sont remplies, le gestionnaire a droit à une **commission de performance**. Une commission de performance, calculée sur la base de la valeur nette d'inventaire, peut être facturée à la fin de chaque trimestre et payée au début du trimestre suivant, même si, à la fin de la période de référence, la VNI de la classe d'actions/de parts concernée est inférieure à la VNI mesurée au début de la période de référence. Il peut aussi y avoir des circonstances dans lesquelles une commission de performance sera facturée aux investisseurs qui sortent du fonds pendant la période de référence quand bien même la VNI au moment du rachat des actions/parts est inférieure à la VNI calculée le jour de la souscription. De plus amples informations sur les frais et les commissions figurent au chapitre 8 du prospectus du fonds disponible sur <https://www.credit-suisse.com/microsites/multiconcept/en.html>.

Performances passées

Exclusion de la responsabilité concernant la performance

Veuillez noter que la performance passée ne constitue pas une indication fiable des résultats futurs.

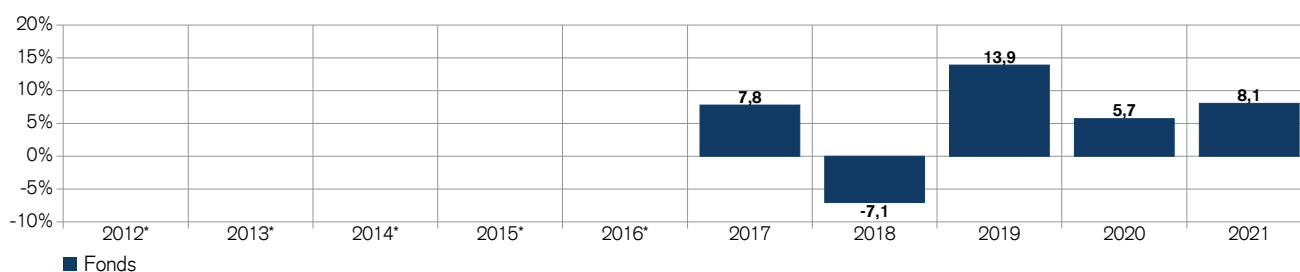
Frais et commissions

Le graphique présente la performance du Fonds fondée sur l'évolution en pourcentage de la valeur nette d'inventaire d'un exercice sur l'autre dans la monnaie de classe d'actions.

Le calcul de la performance passée inclut les frais courants du Fonds. Les frais d'entrée et de sortie sont exclus du calcul de la performance passée.

Date de lancement et monnaie du Fonds

Le Fonds a été lancé le 11 mars 2016.
La catégorie d'actions a été lancée le 26 avril 2016.
La monnaie de référence du Fonds est le EUR.
La monnaie de la catégorie d'actions est le EUR.
La performance passée a été calculée en EUR.



* Aucune donnée relative à la catégorie d'actions n'est disponible pour cette période de référence. La catégorie d'actions a été lancée le 26 avril 2016.

Informations Pratiques

Dépositaire

Credit Suisse (Luxembourg) S.A., Luxembourg

Autres informations

De plus amples informations sur Twelve Capital Fund, le prospectus du Fonds ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels en langue anglaise peuvent être obtenus gratuitement, auprès de MultiConcept Fund Management S.A., Luxembourg, des distributeurs désignés ou par internet sur <https://www.credit-suisse.com/microsites/multiconcept/en.html>. Ce document d'information clé pour l'investisseur concerne un compartiment de Twelve Capital Fund. Le prospectus ainsi que les rapports annuels et semestriels sont établis pour l'ensemble du fonds à compartiments. Les actifs et les dettes des différents compartiments représentent des patrimoines distincts. Cela signifie qu'aucun compartiment ne répond sur ses actifs des dettes d'un autre compartiment au sein du fonds à compartiments.

De plus amples informations sur la politique de rémunération mise à jour de la société de gestion, y compris, mais sans s'y limiter, une description de la manière dont la rémunération et les indemnités sont calculées, l'identité des personnes chargées d'accorder la rémunération et les indemnités, ainsi qu'une description du Compensation Committee global du Credit Suisse Group sont disponibles sur <https://www.credit-suisse.com/microsites/multiconcept/en.html> et seront gratuitement mises à la disposition des investisseurs à leur demande.

Le gestionnaire de portefeuille de ce fonds est Twelve Capital AG.

Publication des prix

Les prix les plus récents des actions sont disponibles sur <https://www.credit-suisse.com/microsites/multiconcept/en.html>.

Echange de fonds/catégories

Les investisseurs peuvent convertir tout ou partie de leurs actions contre des actions de la même catégorie d'un autre compartiment ou d'une autre catégorie du même compartiment ou d'un autre compartiment, à condition que les conditions d'accès dans la catégorie d'actions concernée soient satisfaites. De plus amples informations sur la conversion d'actions et la commission de conversion en vigueur figurent dans le prospectus au chapitre «Conversion d'actions».

Données spécifiques sur les fonds

D'autres catégories d'actions peuvent être proposées pour ce Fonds. De plus amples informations à ce sujet figurent dans le prospectus. De plus amples informations sur les catégories d'actions commercialisés au public dans la juridiction de l'investisseur sont disponibles sur <https://www.credit-suisse.com/microsites/multiconcept/en.html>.

Réglementation fiscale

Le Fonds est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. Suivant le lieu de résidence de l'investisseur cela peut avoir des conséquences fiscales sur sa situation fiscale personnelle. Pour plus de précisions il est recommandé à l'investisseur de consulter un conseiller fiscal.

Responsabilité

La responsabilité de MultiConcept Fund Management S.A., Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

MultiConcept Fund Management S.A., Luxembourg est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15 avril 2022.